



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

## EXTRAIT DU DESCRIPTIF

### LOT n°1 VOIRIE ET RESEAUX DIVERS :

- La rue d'accès au lotissement est empierrée et bitumée provisoirement par la société de commercialisation des lots, avant la pose définitive des éléments de voirie.
- Un décapage est effectué à l'emplacement du pavillon pour permettre la réalisation du vide sanitaire.
- Les abords du garage et du pignon coté Ouest ainsi que l'entrée de la parcelle sont décapés et empierrés pour permettre l'accès et le stockage des matériaux en toute sécurité.
- Le raccordement eau potable est réalisé à partir du compteur posé près des branchements EDF-PTT.  
Il est réalisé à l'aide d'un TPC 80 16 bande bleue 19/25, avec réducteur de pression 20/27 et vanne à sphère male/femelle 20/27. Le tout étant à une profondeur hors gel, protégé par un grillage signal de couleur bleue.
- Les raccordements eaux usées et pluviales sont réalisés suivant la réglementation en vigueur, au réseau existant en attente sur la rue privée du lotissement.
- Un drainage périphérique à la construction est raccordé au réseau eau pluviale.
- Le branchement électrique est effectué depuis le coffret EDF, situé en limite de propriété après avis favorable des services habilités.
- L'alimentation est en câble rigide 1000 V SS V/J R2V 4x25 dans un TPC rouge de Ø 90 mm, doublé d'un TPC de Ø 50 mm pour réseau secondaire. Le tout étant protégé par un grillage signal de couleur rouge.

### LOT n°2 TERRASSEMENT :

- Décapage en pleine terre de la surface du chantier. Dépôt de la terre végétale dans la zone Est du terrain.
- Fouille en pleine terre pour les fondations.
- Evacuation de la mauvaise terre.

### LOT n°3 MACONNERIE :

- Fondation en BA dosé à 450 Kg
- Plancher du RDC sur vide sanitaire constitué de hourdis posés entre poutrelles précontraintes avec poutre B.A. dans l'épaisseur du plancher (16+4 cm).
- Le plancher de l'étage est également constitué de hourdis posés entre poutrelles précontraintes avec poutre B.A. dans l'épaisseur du plancher 16+4 cm).
- Dalles finales réalisées (RDC+Etage) en BA avec adjuvant pour plancher chauffant basse température. Elles sont désolidarisées puis isolées des dalles principales par l'intermédiaire d'un polyuréthylène expansé de 50 mm au RDC, puis 30 mm à l'étage. Elévation des murs en bio-brique G7 de terre cuite alvéolée de 20/30/60 cm hourdée au mortier de chaux (hourdex).

- Arase des murs suivant les hauteurs définies sur le plan, hourdées au mortier de ciment, puis surmontée par une corniche en doucine de 20/20/30 cm.
- Conduits de fumée en gaine inox de type Pougola. Souche de cheminée en brique naturel rouge de 5/10/20 cm.
- Poteaux d'angles et intermédiaires en B.A.
- Linteaux des baies en B.A.
- Appuis des baies en saillie et à oreilles de 6 cm, en B.A.
  
- Seuils en ciment bouchardé suivant plan de réservation du fabricant de menuiseries.
- Enduits extérieurs projetés et teintés dans la masse, finition grattée, épaisseur 20 mm.
  
- Dressage des tableaux et des linteaux avant la pose des menuiseries.

### LOT n°4 CHARPENTE :

- Charpente traditionnelle rabotée, entièrement apparente, en sapin du nord de qualité C22 traité insecticide et fongicide classe de risque 1. Les bois de poinçon sont en chêne qualité charpente.
- Pente des versants 45°; Pente de la croupe de l'avant-corps 55°.

#### **-Fermes de la partie habitable :**

Fermes et demi-fermes assemblées à tenons et mortaises et boulonnées.  
Les arêtiers et la noue de la partie principale sont réalisés sur tasseaux.  
Les arêtiers et les noues de l'avant-corps et de la partie garage sont réalisés sur lierne.  
Les retombées respectives de chaque éléments sont déterminées par les chambrées de pannes.

La section des bois :

Arbalétriers, pannes, faitages, jambes de force : 75/200  
Blochets, entrants retroussés : 75/200 ; semelles posées à plat : 75/200 ; contrefiches et liens de faitage et croix de St André : 75/100 ; poinçons : 180/180 ; tasseaux d'arêtiers et de noues à prendre dans du 75/150.

#### **-Ferme du garage :**

Arbalétriers, pannes, faitage, jambes de force, entrants moisés : 75/200, contrefiches, liens de faitage : 75/100, poinçon : 180/180.

<b>Session 2002</b>	BREVET PROFESSIONNEL DE CHARPENTIER		
<b>Sujet national</b>	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE		
<b>DOSSIER RESSOURCES</b>	<b>Support des épreuves E1-A1 et B1 ; E2.</b>	Page	<b>12/18</b>

-**Chevrons** de 50 x 75 posés tous les 0,50 m maximum d'axe en axe.

-**Faux solivage** pour plafond des combles, solivettes de 32 x 150.

-**Contre chevronnage** de la partie rampante des combles jusqu'à la sablière.

-**Ossature bois de la partie loggia :**

Murs constitués de panneaux Triply de 12 mm sur cadre de 45 x 100. La lisse basse, scellée au plancher B.A., repose sur une barrière étanche (feutre bitumeux). Les panneaux sont fixés sur la lisse basse et coiffés d'une lisse haute maintenant l'ensemble. Habillage extérieur en bardage CANEXEL de lames horizontales de 22 mm d'épaisseur. Ce bardage sera posé sur des tasseaux laissant une lame d'air de 3 cm avec les panneaux. Un pare pluie protégera la partie extérieure. Une grille anti-rongeurs sera posée en partie basse des façades.

-**Solivage du garage** en poutres composites TJM Europe.

-**L'escalier :**

Escalier d'accès aux combles en frêne vernis avec poteaux, limons courbes, faux limons, marches, contremarches, main-courantes et balustres.

Garde-corps de la mezzanine en frêne vernis avec balustres et main-courante à 1,00 m du sol.

#### **LOT n°5 COUVERTURE ZINGUERIE :**

-Couverture en ardoises naturelles de 320 x 220 posées au crochet inox 18% sur liteaux traités de 14 x 40.

-Les noues sont traitées avec raccord à renvers.

-Les faîtages sont en lignolet.

-Fourniture et pose de chatières (1 pour 25 m<sup>2</sup>)

-Fourniture et pose des châssis de toiture y compris les raccords.

-Gouttières nantaises à chaque bas de versant. Descente en zinc et raccordement au regard E.P. par un dauphin en fonte de 1 m.

#### **LOT n° 6 PLATRERIE :**

-Cloisons de distribution en briques de terre cuite alvéolées de 50 mm enduites 2 faces.

-Cloisons de doublage en briques de terre cuite alvéolées de 40 mm enduites 1 face.

-Enduits d'1 cm sur les murs de refend, retombées, poutres, angles droits et plafonds du RDC.

-Divers : bandes résiliantes type Phaltex sous les cloisons et tirants. Arêtes PVC dans les angles saillants.

-Plafonds et rampants de l'étage en briques de terre cuite alvéolées de 30mm enduites en sous face. Prévoir un espace entre le dessus du plafond et le dessous des solivettes.

#### **LOT n° 7 ISOLATION :**

-Doublage des murs en panneaux de laine de verre ou similaire de 100 mm avec pare-vapeur suivant label PROMOTELEC.

-Rampants et plafonds des combles : laine de verre ou similaire de 200 mm d'épaisseur avec pare-vapeur suivant label PROMOTELEC.

-L'isolant de la paroi de la loggia est à déterminer suite à l'étude thermique, dans le cadre du label PROMOTELEC.

<b>Session 2002</b>	BREVET PROFESSIONNEL DE CHARPENTIER		
<b>Sujet national</b>	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE		
<b>DOSSIER RESSOURCES</b>	<b>Support des épreuves E1-A1 et B1 ; E2.</b>	Page	<b>13/18</b>

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.